



CAMPAGNE DÉPARTEMENTALE DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS DE L'EURE

NOUVEAU - Bulletin d'inscription 2023

Nom de la commune _____

Nombre d'habitants _____

Classement actuel : 0 fleur 1 fleur 2 fleurs 3 fleurs 4 fleurs

Prix obtenus (2 dernières années) _____

Superficie du territoire communal _____

Nom/Prénom du Maire _____

Adresse de la Mairie _____

Tél. _____

Mail _____

1/ J'INSCRIS MA COMMUNE

À travers la campagne départementale des Villes et Villages Fleuris, le Département de l'Eure accompagne des communes chaque année qui souhaitent soit entrer dans le label, soit être conseillées dans la progression des niveaux de labellisation. Il propose des conseils et des soutiens techniques individualisés et collectifs, en faveur du développement des pratiques d'embellissement respectueuses de l'environnement.

Pour inscrire votre commune, vous devez remplir le tableau ci-dessous et choisir l'une des 4 options. Concernant l'option 3, une commune peut postuler à plusieurs prix.

Option 1 : Première participation à la campagne départementale des villes et villages fleuris

Option 2 : Je souhaite bénéficier d'une visite conseil :

- sans objectif de labellisation
- en vue de maintenir mon niveau de labellisation

→ Rendez-vous collectifs tout au long de l'année : journée de sensibilisation, demi-journée de présentation des critères du label VVF, journées techniques, visites sur le terrain...

→ Un rendez-vous individuel sera proposé en 2023, en dehors des visites de jury.

Période souhaitée : _____

Besoins et objectifs : _____

Option 3* : Je souhaite postuler à un prix départemental

- Prix de la participation des habitants
- Prix de l'accueil touristique
- Prix de la préservation de l'environnement
- Prix du paysage
- Prix du fleurissement
- Prix de l'aménagement urbain

Option 4 : Je souhaite une visite-conseils du jury départemental, en vue de :

- l'obtention de la première fleur
- l'obtention de la fleur supplémentaire

→ Avec ce bulletin d'inscription, un dossier de présentation de la démarche globale de valorisation du cadre de vie de votre commune devra être complété et renvoyé (maxi 10 pages).

→ Vous recevrez la visite du jury départemental entre **le 26 juin et le 13 juillet 2023**.

Un courrier confirmant le jour et l'horaire du passage du jury sera adressé par voie postale.

2/ LES ACTEURS DE VOTRE FLEURISSEMENT

A - Elu (e) en charge du dossier :

Civilité : _____ Nom : _____ Prénom : _____

Tél : _____ Portable : _____ Courriel : _____

B - Votre commune dispose-t-elle d'un service espaces verts ? Oui Non

Si oui, quel est le responsable du service ?

Civilité : _____ Nom : _____ Prénom : _____

Tél : _____ Portable : _____ Courriel : _____

De combien d'agent(s) technique(s) disposez-vous ? _____ personne(s)

C - Faites-vous appel à des bénévoles ? Oui Non

Combien sont-ils ? _____

3/ LES RENCONTRES AUTOUR DE LA FLEUR ET DU VÉGÉTAL

Organisez-vous des manifestations liées au végétal ? Oui Non

- Concours des maisons fleuries - Précisez le nombre de participants : _____
- Marché aux plantes
- Fête des jardins
- Journée portes ouvertes au service espaces-verts
- Visite nature ou espaces verts
- Animation avec les écoles
- Autres : _____

4/ LE PATRIMOINE VÉGÉTAL DE VOTRE COMMUNE

Nombre de points de fleurissement répartis sur la commune : _____

Surface totale des espaces verts et naturels : _____ m²

Surface moyenne d'espaces verts par habitant : _____ m²

Nombre d'arbres entretenus par la commune : _____

Budget annuel dédié au fleurissement : _____ €

Les plantes à massif (annuelles et bisannuelles) sont-elles produites et/ou achetées ?

- produites Nombre de plants : _____ Surface des serres : _____ m²
- achetées Nombre de plants : _____

Quelles plantes composent vos espaces verts ?

- bulbes
- plantes à massif (annuelles et bisannuelles)
- plantes vivaces
- arbustes d'ornement
- arbres d'ornement et d'alignement
- espèces végétales locales (aménagement écologique)

5/ LA QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC COMMUNAL

A - Enfouissement des réseaux aériens : en totalité partiel à réaliser

B - Quels sont les lieux et équipements favorables aux pratiques récréatives de plein-air ?

- Places publiques
- Terrains de sports, aires de jeux
- Jardins publics
- Jardins familiaux, nombre de parcelles : _____
- Arbre(s) remarquable(s), le(s)quel(s) : _____
- Alignement(s) d'arbres
- Forêt(s) communale(s), surface : _____
- Berges de rivière, linéaire : _____
- Mares communales, nombre : _____
- Espaces naturels, surface : _____
- Circuits de randonnées, linéaire : _____
- Pistes cyclables, linéaire : _____
- Autres, précisez : _____

6/ VOTRE GESTION ENVIRONNEMENTALE

A - Votre commune a-t-elle mis en place un plan de gestion différenciée ou une Charte d'entretien de l'espace public ? Oui Non

B - Quelles pratiques respectueuses de l'environnement appliquez-vous ?

- arrosage intégré
- collecte des eaux pluviales
- paillage des massifs et des plantations

- désherbage thermique
- désherbage manuel
- abandon total du désherbage chimique

- compostage des déchets végétaux
- broyage des résidus de taille
- lutte biologique intégrée

7/ VOUS AVEZ LA PAROLE

Avez-vous des informations particulières que vous souhaitez porter à la connaissance de jury ?

8/ RETOUR DU BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LE 15 MAI

Merci de retourner ce bulletin complété pour le 15 mai, accompagné d'un plan de la commune précisant l'ensemble des points de fleurissement et de tout autre document de votre choix à :

Laurence MAILLARD
EURÊKA, Agence d'Attractivité de l'Eure
3 bis, rue de Verdun - 27000 Évreux
Tél. : 02 32 62 84 46
Mail : laurence.maillard@eureka-attractivite.fr

Les renseignements contenus dans ce dossier sont à l'usage exclusif du jury régional et du jury départemental.

À _____

Le ____/____/____

Le Maire,
Signature

Cachet de la mairie